

Politique de transition écologique

Sommaire



VILLE DE TERREBONNE



Document produit par le Bureau de l'environnement
et de la transition écologique de la Ville de Terrebonne

En collaboration avec :





Notre vision terrebonnienne pour une transition écologique mobilisatrice

Consciente des pressions humaines toujours plus grandes et des limites des écosystèmes planétaires, Terrebonne mobilise les acteurs de son territoire pour une transition écologique porteuse de sens.

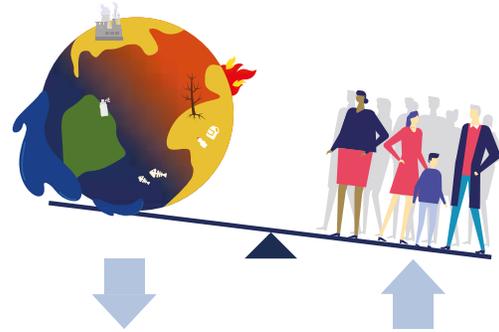
En adoptant des pratiques exemplaires et en soutenant les initiatives citoyennes et les entreprises qui agissent en faveur de cette transition, Terrebonne consolide son action en faveur d'un monde écoresponsable et juste.

1

La transition écologique ou l'incontournable devoir d'agir

La transition écologique est une réponse au constat scientifique selon lequel les activités humaines dégradent l'environnement à un tel point que leurs conséquences deviennent néfastes non seulement pour la planète, mais aussi pour la santé des humains eux-mêmes.

À ce jour, des scientifiques rapportent que plusieurs limites planétaires seraient présentement franchies, mais cette situation peut s'améliorer si on agit collectivement et individuellement dès maintenant. Il y a donc urgence d'agir!



La transition écologique, c'est donc avant tout la recherche et la mise en œuvre de solutions concrètes pour retrouver un équilibre plus cohérent entre nos modes de vie et les limites planétaires.

Ce cadre d'analyse, proposé en 2009 par des chercheurs du *Stockholm Resilience Center*, est à la fois simple et utile. Il illustre bien l'idée que la planète puisse être résiliente face à un certain niveau de perturbation mais également qu'elle puisse se dégrader de façon potentiellement irréversible si une certaine limite biophysique est franchie. Une telle limite est appelée limite planétaire.

Pour chaque enjeu, le niveau de gravité de la situation est représenté sur le schéma par l'extension du gradateur (vert ou rouge) depuis le centre vers l'extérieur. Les limites planétaires sont représentées par la bordure extérieure du cercle (symbolisant la Terre), qui correspond à « l'espace sécuritaire ».



Les limites planétaires

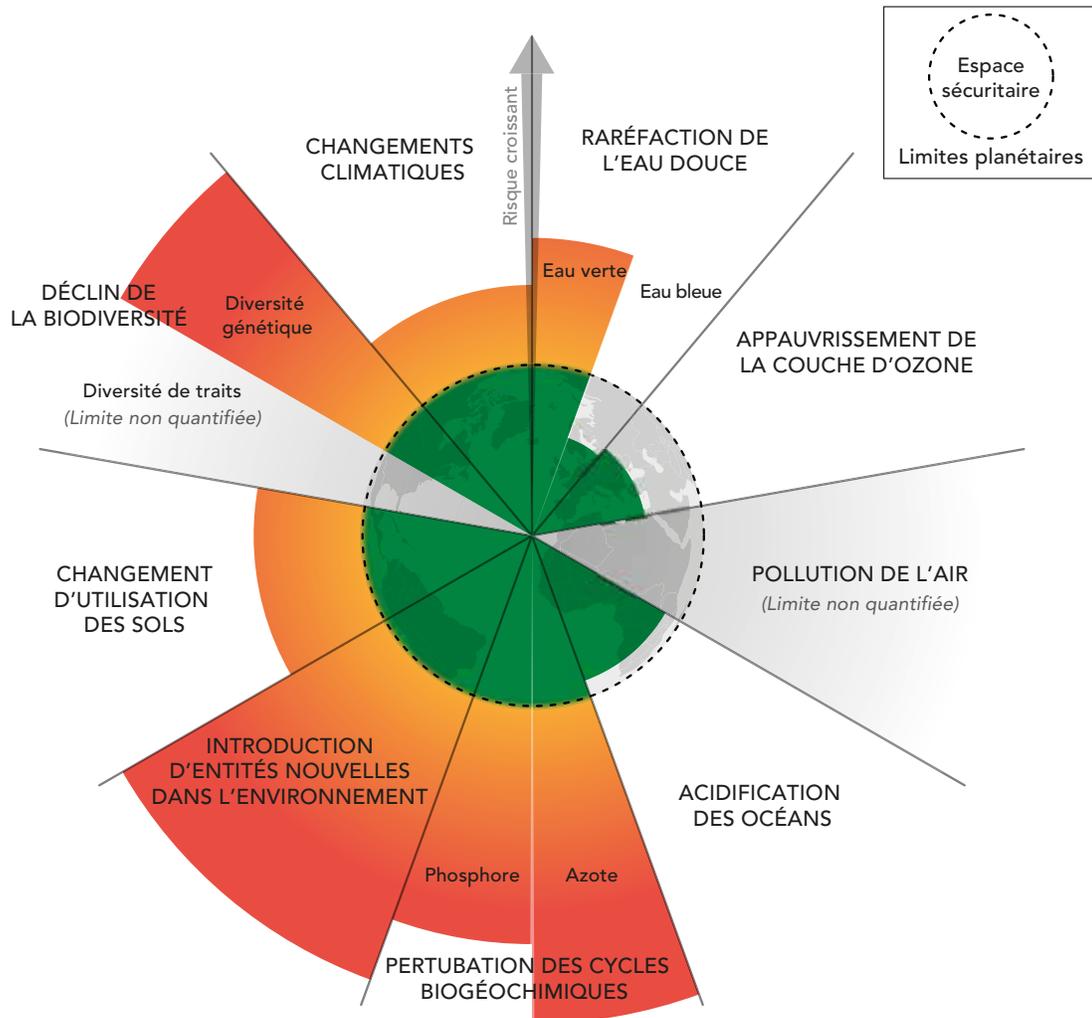


Schéma adapté du Stockholm Resilience Center (www.stockholmresilience.org)

Se tourner vers les solutions

Une politique de transition écologique doit approcher la problématique de la dégradation de l'environnement avec une vision d'ensemble, notamment en recherchant des solutions pour plusieurs enjeux à la fois et en évitant le plus possible les actions qui pourraient aider à l'égard d'un enjeu, mais nuire à l'égard d'un autre.

Notre Politique se veut plutôt un guide général pour orienter la réalisation des actions concrètes prévues dans les plans actuels et futurs. Elle vise à influencer nos façons de faire les choses et de penser. L'idée est de placer les principes de transition écologique au cœur même de nos décisions.

2

Bienfaits environnementaux

Chaque icône est accompagnée d'une brève description de la problématique lui étant associée et d'exemples de pistes de solution. Les axes d'intervention et les orientations de la Politique de transition écologique de la Ville de Terrebonne ont été développés en considérant ce type de solutions.

N'oublions pas que nos actions locales conduiront également à des bienfaits régionaux et globaux puisque de nombreux enjeux environnementaux ne tiennent pas compte des frontières.



Le déclin de la biodiversité constitue possiblement la crise environnementale la plus grave, étant donné les grands services écologiques que l'humain retire de la biodiversité. C'est aussi la plus désolante étant donné la valeur intrinsèque inestimable de ces merveilles de la nature que sont les plantes et les animaux.

Notre rôle dans l'extinction d'espèces peut être limité en freinant la surexploitation, la pollution chimique, la prolifération d'espèces envahissantes et, surtout, la destruction et la fragmentation des habitats.



La perturbation des cycles biogéochimiques résulte notamment de l'utilisation massive d'engrais de synthèse azotés et phosphatés pour l'agriculture. Leur transport vers les plans d'eau y favorise la prolifération des cyanobactéries (algues bleu-vert) qui accaparent l'oxygène dissout dans l'eau au détriment d'autres espèces.

Réduire les pertes le long des chaînes bioalimentaires et récupérer efficacement le phosphore dans les stations d'épuration peut aider à atténuer ce problème.



Les changements climatiques résultent principalement de l'accumulation de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère. Ces GES absorbent une partie des rayons infrarouges qui s'échapperaient normalement de la Terre vers l'espace, puis les réémettent, réchauffant ainsi la surface de la Terre.

Réduire les émissions de GES (notamment en diminuant l'utilisation des énergies fossiles) et rendre les infrastructures plus résilientes aux changements climatiques constituent des actions bénéfiques.



L'acidification des océans résulte de l'absorption de gaz carbonique (CO₂), le principal gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine. Dans l'eau, le CO₂ réagit chimiquement pour mener à une baisse du potentiel hydrogène (pH). N'ayant pas évolué pour s'adapter à ces niveaux de pH, divers organismes sont affectés, comme les coraux, les mollusques et les crustacés.

Réduire les émissions de GES apporte un double bienfait pour les espèces qui subissent à la fois l'acidification et le réchauffement des eaux.



La disparition des espaces naturels et agricoles a des répercussions directes sur plusieurs limites planétaires, notamment parce que la forêt constitue une réserve de biodiversité ainsi qu'un stock de carbone et d'eau. Les terres agricoles, quant à elles, favorisent entre autres la consommation locale.

L'agroforesterie apporte divers bienfaits, notamment en créant des haies brise-vent et des corridors écologiques. Éviter les produits alimentaires causant de la déforestation aide aussi à l'égard de plusieurs limites planétaires.



La raréfaction de l'eau douce découle notamment de l'assèchement des milieux humides, de la déforestation, du drainage intensif des terres agricoles et de l'artificialisation des surfaces. Cette problématique peut survenir même dans les régions d'abondantes précipitations.

Construire des bassins de rétention d'eau, freiner l'artificialisation des sols et faire une gestion raisonnée des prélèvements d'eau sont des actions pouvant favoriser la disponibilité de cette précieuse ressource et permettre de limiter les conflits d'usage.



De nouvelles entités synthétisées par l'humain sont constamment introduites dans la nature. C'est notamment le cas des pesticides, des microplastiques et des médicaments. Certains effets néfastes de ces entités sont documentés, mais leur diversité est telle qu'il est devenu pratiquement impossible de surveiller ou d'anticiper leur effet global sur la santé humaine et l'environnement.

Le principe de précaution invite à limiter le recours direct ou indirect à de telles entités, notamment en diminuant les achats superflus.



La pollution de l'air inclut diverses particules en suspension, les gaz précurseurs de pluies acides et l'ozone troposphérique (à distinguer de la couche d'ozone stratosphérique). Cette pollution provient entre autres du transport routier, du chauffage au bois et des rejets industriels. Elle occasionne notamment des maladies pulmonaires.

La pollution de l'air intérieur est souvent oubliée et peut être atténuée par une aération adéquate et des réductions à la source (élimination des moisissures, diminution de l'utilisation d'imprimantes ou de diffuseurs d'odeurs, etc.).



Les émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone ont décliné depuis la prise d'effet du Protocole de Montréal de 1987. L'ozone, qui protège la vie terrestre des rayons ultraviolets du soleil, est détruit par des substances telles que les chlorofluorocarbures (CFC), auparavant utilisés comme réfrigérants, propulseurs de contenants aérosols et agents de mousse isolante.

Une saine gestion des substances appauvrissant la couche d'ozone et subsistant dans certains matériaux et équipements est nécessaire. Ces actions faciliteront le rétablissement de la couche d'ozone qui demeure menacée.

The background image shows a large, multi-story brick building with a prominent portico supported by white columns. In the foreground, there is a vibrant field of tulips in various colors including yellow, red, purple, and white. The scene is set against a clear blue sky with some green trees on the left side.

Quatre axes d'intervention

Les axes d'intervention de la Politique de transition écologique de Terrebonne ont été élaborés selon une approche mobilisatrice, chacun des axes visant une catégorie spécifique d'acteurs.

Ces axes sont les suivants :

1. Intégration des principes de transition écologique au cœur de l'aménagement du territoire ;
2. Exemplarité de l'appareil municipal ;
3. Soutien aux initiatives entrepreneuriales et coopératives à objectifs écologiques ;
4. Développement d'une culture citoyenne de transition écologique.

Axe d'intervention 1

Intégration des principes de transition écologique dans l'aménagement du territoire

Principaux bienfaits escomptés



L'aménagement du territoire vise à assurer un équilibre dans la répartition spatiale des humains et de leurs activités, des habitats, des équipements, des réseaux de transport et de communications, des milieux naturels et de tout autre type d'espace. L'ensemble du territoire, comme lieu de vie, sera d'autant plus durable s'il tient adéquatement compte des contraintes environnementales locales et des limites planétaires. Les choix d'aménagement du territoire d'une ville reflètent sa vision à long terme et méritent d'être planifiés.

La planification doit se faire de façon intégrée, en considérant à la fois le développement résidentiel, le réseau de transport et l'environnement. Enfin, la concertation est nécessaire pour que l'aménagement du territoire puisse résoudre le difficile problème de la dépendance à la voiture.

Orientations

- 1.1 Placer la mobilité durable au cœur de l'aménagement du territoire, notamment par l'optimisation des réseaux de transport actifs et collectifs.
- 1.2 Maintenir et augmenter la canopée sur notre territoire.
- 1.3 Créer des milieux de vie complets permettant d'effectuer à courte distance la majorité des activités quotidiennes.
- 1.4 Protéger et développer la connectivité écologique, notamment en mettant en valeur les milieux naturels et les terres agricoles.
- 1.5 Encadrer le développement des milieux bâtis et la construction des bâtiments par des exigences environnementales (efficacité énergétique, gestion intégrée des eaux pluviales, gestion des îlots de chaleur, etc.).



Axe d'intervention 2 Exemplarité de l'appareil municipal

Principaux bienfaits escomptés



Le palier décisionnel municipal en est un de proximité avec la population. Son leadership sur le plan environnemental s'exerce d'autant plus efficacement que l'appareil municipal dans son ensemble peut se montrer exemplaire. Le principe de l'exemplarité pour une administration publique est simple : appliquer à elle-même ce qu'elle demande.

En contexte de transition écologique, il ne s'agit pas d'atteindre la perfection, mais plutôt de déployer les efforts requis pour contribuer à cette transition par des actions concrètes et ainsi inspirer les autres acteurs du territoire dont la coopération et l'engagement sont aussi souhaitables.

Orientations

- 2.1 Remplacer les pesticides par des solutions écoresponsables.
- 2.2 Réduire la consommation d'énergie et d'eau potable des bâtiments et des autres infrastructures municipales.
- 2.3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par les bâtiments et véhicules municipaux.
- 2.4 Développer et mettre en œuvre le volet écoresponsable de nos pratiques d'approvisionnement.
- 2.5 Encourager et valoriser la mobilité durable chez les employés municipaux.
- 2.6 Optimiser la gestion des matières résiduelles en fonction de la hiérarchie des 3R-V (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation).
- 2.7 Accélérer l'implantation de bornes de recharge électrique.



Axe d'intervention 3

Soutien aux initiatives entrepreneuriales et coopératives à objectifs écologiques

Principaux bienfaits escomptés



Bon nombre d'entreprises sont très conscientisées au sujet des limites planétaires et souhaitent jouer un rôle dans la transition écologique. Certaines entreprises ont directement pour objectif la mise en marché de solutions environnementales et de technologies propres, alors que d'autres tentent de maximiser l'écoconception de leurs produits ou de fournir leurs services de la manière la plus respectueuse de l'environnement possible.

Pour une ville, faciliter le passage à l'action environnementale des entreprises représente un axe indirect d'intervention, les entreprises étant souvent au cœur de l'innovation et des nouvelles tendances.

Terrebonne souhaite procurer un cadre cohérent ainsi que des incitatifs efficaces aux industries, commerces et institutions participant à la transition écologique sur son territoire.

Orientations

- 3.1 Développer l'économie circulaire et locale.
- 3.2 Définir des indicateurs d'écoresponsabilité pour les industries, commerces et institutions (ICI) et valoriser les organisations qui se démarquent.
- 3.3 Encadrer la gestion des matériaux issus des chantiers de construction, rénovation et démolition (CRD).
- 3.4 Diminuer le gaspillage alimentaire des entreprises du domaine de l'alimentation en favorisant des partenariats avec le milieu communautaire.
- 3.5 Mobiliser le milieu d'affaires et créer un réseau d'ambassadeurs de la transition écologique.
- 3.6 Favoriser et soutenir l'agriculture urbaine commerciale et communautaire.
- 3.7 Participer à la création d'ateliers coopératifs de réparation, de partage d'outils ou de réutilisation.

Axe d'intervention 4

Développement d'une culture citoyenne de transition écologique

Principaux bienfaits escomptés



Maintien de la biodiversité



Stabilisation et résilience climatiques



Préservation des espaces naturels et agricoles



Disponibilité de l'eau



Naturalité de l'eau et des sols

Afin que le défi de la transition écologique puisse être relevé, il est nécessaire que les connaissances et les valeurs s'y rattachant s'enracinent dans la culture. Ainsi, les pouvoirs publics doivent permettre aux citoyens d'être exposés aux contenus scientifiques qui justifient la transition écologique et de pouvoir développer les savoir-faire et les habitudes qui permettent sa mise en œuvre.

Les citoyens ont tendance à s'impliquer à la hauteur de leur écocitoyenneté. Ainsi, ils sont plus susceptibles de se mobiliser s'ils sont conscients du fait que l'humanité et son environnement forment un tout et que la protection de l'un ne va pas sans l'autre. Pour encourager une mobilisation élargie de la population, la sensibilisation et l'information vulgarisée gagnent donc à être prioritaires.

La transition écologique peut aussi être portée par des groupes de citoyens qui s'organisent pour opérer des transformations écologiques pérennes.

Orientations

- 4.1 Utiliser les pouvoirs municipaux pour diminuer le nombre et la quantité de produits à usage unique et éphémère.
- 4.2 Développer des réflexes écoresponsables chez les promoteurs d'événements tenus sur le territoire terroirien.
- 4.3 Soutenir les initiatives citoyennes et scolaires appuyant la transition écologique.
- 4.4 Encourager les citoyens à adopter des habitudes écoresponsables.
- 4.5 Informer, sensibiliser et éduquer les citoyens sur les impacts environnementaux des gestes qu'ils posent au quotidien.





Terrebonne
Une histoire de vie